



# Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit de 118'000 fr. destiné à financer l'assainissement de tableaux électriques à basse tension

Monsieur le président,  
Madame, Monsieur,

## 1. Préambule

La Commune de Cortaillod est propriétaire de son réseau d'électricité. Celui-ci comprend, pour la desserte communale de l'énergie électrique des administrés et PME, 96 armoires de distribution ainsi que 12 tableaux de distribution dans les stations de transformation.

La durée d'amortissement technique selon l'AES (Association des entreprises électriques suisses) est de 35 à 40 ans. L'amortissement financier prévu selon la LFinEC/RLFinEC est de 33 ans (3%). En considérant une durée moyenne d'amortissement de 35 ans, nous retenons un renouvellement annuel de 3% des installations. Ce qui correspond théoriquement, pour le réseau communal, au remplacement d'environ 3 armoires par année et d'un tableau de distribution de station tous les 3 ans. Sur les trois dernières années, les crédits dédiés (6 armoires) ainsi que l'assainissement complet de rues a permis de remplacer les armoires les plus vétustes du réseau communal.

A la fin de l'année 2022, il restera sur le réseau 3 armoires de plus de trente-cinq ans. Ci-dessous, la liste des armoires les plus vétustes raccordées au réseau électrique communal (travaux récemment terminés et en cours).

Code	Nom de l'armoire	Année de pose	Priorité	Remarques
ADBT12-0045	Polonais	1974	1	Remplacée en 2022
ADBT12-0055	Fabrique	1974	1	Sera remplacée dans le cadre des travaux au chemin de la Poissine
ADBT12-0088	Pré Gaillard 4	1974	1	Remplacée en 2022
ADBT12-0067	Le Signal	1982	2	Remplacée en 2022
ADBT12-0028	Poissine	1983	2	Remplacée en 2021
ADBT12-0083	Polonais 27 à 33	1984	1	Remplacée en 2022
ADBT12-0082	Rochette 5	1985	2	
ADBT12-0003	Jordils Nord 2	1987	2	
ADBT12-0076	Chanélaz	1987	2	Proposée pour 2023 - 2024

Les plus anciens tableaux de distribution dans les stations de transformation sont répertoriés dans le tableau ci-dessous.

Code	Nom de la station	Année de Pose	Priorité	Remarque
STMT12-0066	STEP	1974	1	Sera remplacée dans le cadre des travaux au chemin de la Poissine
STMT12-0004	Champs-dessous	1985	1	Proposée pour 2023-2024
STMT12-0062	Centre Commercial	1986	1	Proposée pour 2023-2024
ADBT12-0067	Levraz	1991	2	
ADBT12-0028	Bas de Sachet	1992	2	

Pour 2023 et 2024, nous vous proposons le remplacement de 2 tableaux de distribution et la modernisation d'une armoire de distribution à basse tension. Ces éléments ont principalement été sélectionnés en fonction de leur âge. Néanmoins, plusieurs critères, dont l'état de l'appareillage, l'état de l'enveloppe, la sécurité lors d'intervention, le nombre de départs, leur importance pour le réseau ainsi que les perspectives de travaux dans la zone où elles se situent sont aussi pris en compte, notamment afin de fixer les priorités.

## 2. Projet

Les éléments sélectionnés sont équipés d'appareillages vétustes qui ne respectent plus les normes et qui présentent des risques pour les personnes qui y travaillent (sécurisation du lieu de travail difficile à mettre en œuvre). La partie éclairage public ne respecte également plus les normes. Il est par conséquent prévu de remplacer les tableaux d'éclairage public. Les éléments sélectionnés sont listés ci-après.

### 2.1. STMT Centre commercial

Dans cette station, plusieurs éléments de distribution sous tension ne sont pas protégés contre les contacts, ce qui la rend dangereuse. Il est prévu de sortir le tableau de distribution du bâtiment appartenant au Groupe E SA et de l'intégrer dans une armoire extérieure, ceci pour des raisons d'accès aux installations (notamment pour le personnel communal en charge de l'éclairage public) et de protection des personnes. Le Groupe E SA soutient ces travaux et participe donc à ceux-ci.

La société qui gère le téléseu (Sitebco) souhaite également remplacer l'armoire qui lui appartient située à côté la station existante. Il est par conséquent prévu d'installer une armoire combinée, ce qui permet de partager les frais (principalement de génie-civil) entre Sitebco et la Commune.



Libellé	Coûts
Matériel (armoires, appareillage, jonctions)	Fr. 19'000.-
Main d'œuvre (manœuvre et construction)	Fr. 15'000.-
Travaux de génie-civil et d'étanchéité	Fr. 18'000.-
<b>Total</b>	<b>Fr. 52'000.-</b>

La participation de la société Groupe E SA s'élèvera à 12'000 fr.

## 2.2. STMT Champs-dessous

Dans cette station, plusieurs éléments de distribution sous tension ne sont pas protégés contre les contacts, ce qui la rend dangereuse. Il est prévu de sortir le tableau de distribution du bâtiment appartenant au Groupe E SA et de l'intégrer dans une armoire extérieure. Ceci pour les mêmes raisons que la station « Centre commercial ».



Libellé	Coûts
Matériel (armoires, appareillage, jonctions)	Fr. 19'000.-
Main d'œuvre (manœuvre et construction)	Fr. 14'000.-
Travaux de génie-civil et d'étanchéité	Fr. 21'000.-
<b>Total</b>	<b>Fr. 54'000.-</b>

La participation de la société Groupe E SA s'élèvera à 12'000 fr.

## 2.3. ADBT « Chanélaz »

L'enveloppe de cette armoire étant en bon état, il est prévu de remplacer uniquement l'appareillage qui se trouve à l'intérieur de cette dernière (basse tension et éclairage public). Il est par conséquent prévu de faire construire un nouveau tableau sur mesure permettant de mettre aux normes cette armoire.



Libellé	Coûts
Matériel (armoire, appareillage, jonctions)	Fr. 5'500.-
Main d'œuvre (manœuvre et construction)	Fr. 6'500.-
<b>Total</b>	<b>Fr. 12'000.-</b>

Même si ces éléments ont été sélectionnées, il n'est pas impossible qu'une rocade soit faite entre les armoires afin de se coordonner avec d'autres projets. A titre d'exemple, ci-dessous, le tableau de la station « Pièces-Chaperon » remplacé et installé dans une armoire contre la station appartenant au Groupe E SA.



Ces nouvelles installations permettront toujours l'accès au personnel du Service des travaux publics compétant en la matière pour la gestion de l'éclairage public. Aujourd'hui, un seul employé de l'Administration est autorisé à intervenir dans les armoires de la Commune, ceci pour des raisons de formation.

Ces travaux seront effectués par le gestionnaire de réseau de la Commune, Eli10 SA.

### 3. Coût

Libellé	Coûts
STMT Centre commercial	Fr. 52'000.-
STMT Champs-Dessous	Fr. 54'000.-
Armoire Chanélaz	Fr. 12'000.-
<b>Total (HT)</b>	<b>Fr. 118'000.-</b>

La participation à ces travaux de la société Groupe E SA s'élèvera au total à 24'000 fr.

Le coût de ces travaux n'est pas pris dans le crédit budgétaire annuel de 150'000 fr., car celui-ci est voté pour des travaux d'améliorations, d'assainissement ou d'extension non planifiables. De ce fait, les armoires dont le remplacement peut être planifié ne rentrent pas dans le cadre du crédit budgétaire. En revanche, cette dépense est inscrite au budget des investissements 2023 et 2024.

#### **4. Impact sur la durabilité (social, économique et environnemental)**

- Social :  
La rénovation dans son ensemble du réseau électrique permet à la Commune de bénéficier d'une bonne alimentation et de ce fait d'un bon service à la population. Ce renouvellement permettra aussi une manipulation plus sécurisée pour les personnes qui doivent intervenir dans ces armoires.
- Économique :  
Un renouvellement qui suit une logique de tournus permet d'avoir une projection financière des besoins concernant les armoires électriques. L'installation d'un socle d'armoire avec chambre visitable permet d'éviter d'ouvrir un sondage devant l'armoire de distribution à chaque tirage de câbles.
- Environnemental :  
Entretien et remplacer plutôt que de tout recommencer en parallèle. Pour le recyclage des armoires, les métaux, y compris le cuivre, sont récupérés et l'enveloppe est reprise par une entreprise de traitement de ces matériaux.

#### **5. Conclusion**

En conclusion, nous vous demandons de nous accorder un crédit de 118'000 fr. pour les travaux d'assainissement d'armoires électriques à basse tension, afin d'assurer également une rénovation des armoires là où des rénovations de routes ou de quartiers ne sont pas prévues. Nous vous remercions par avance de bien vouloir accepter la demande de crédit qui vous est proposée en adoptant le présent rapport et l'arrêté annexé.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Cortailod, le 3 octobre 2022

Au nom du Conseil communal  
Le président                      Le chef du dicastère  
Philipp Hadorn                  Christian Haenseler

Réf. 011.000.1

h:\commune\la\_direction\3\_conseil-communal\4\_rapports\credit-armoireselectriquesbt2022\_jmp\rapp\_credit-armoireselectriquesbt\_20221003\_jmp.docx

*PROJET*

---

## **Arrêté du Conseil général accordant au Conseil communal un crédit de 118'000 fr. destiné à financer l'assainissement de tableaux électriques à basse tension**

Le Conseil général de la Commune de Cortaillod ;

Vu le rapport du Conseil communal du 3 octobre 2022 ;

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964 ;

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes du 24 juin 2014 ;

Vu le règlement général de Commune du 9 novembre 2015 ;

Vu le règlement communal sur les finances du 9 novembre 2015 ;

Entendu la Commission des infrastructures et de l'énergie ;

Entendu la Commission financière ;

Sur la proposition du Conseil communal ;

### **arrête**

Article premier : Un crédit de 118'000 fr. est accordé au Conseil communal pour financer l'assainissement de tableaux électriques à basse tension.

Article 2 : La dépense sera comptabilisée au compte des investissements n°50340.23 du chapitre 87110 « Réseau d'électricité » et amortie au taux de 3 %.

Article 3 : La participation de tiers à hauteur de 12'000 fr. viendra en diminution du montant prévu à l'article premier.

Article 4 : Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

Article 5 : Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Cortaillod, le 26 octobre 2022

Au nom du Conseil général

Le président  
Thierry Zesiger

Le secrétaire  
Denis Favre